

De vifs débats sur la responsabilité des armateurs

Preuve que le sujet est majeur, la restitution des résultats de l'étude a attiré hier des participants de choix dans les locaux de la Direction interrégionale de la mer (Dirim), près de la gare Saint-Charles à Marseille. Ne pouvant être physiquement présente, la ministre des Transports Elisabeth Borne avait préparé une intervention en vidéo qui a ouvert la séance, redisant sa préoccupation sur le sujet majeur de la pollution de l'air. Le député LREM Saïd Ahamada, fortement impliqué, était présent, ainsi que Jean-Marc Roué, représentant les compa-

gnies maritimes grâce à sa double casquette de président du cluster Armateurs de France et du conseil de surveillance de Brittany Ferries (qui opère dans une zone Eca sur la façade Atlantique), ainsi que Jean-François Suhas, président du Club de la croisière Marseille Provence, et de nombreux représentants d'associations environnementales (France nature environnement, Cap au Nord...).

Ces derniers n'ont pas manqué l'occasion de mettre les compagnies maritimes face à leurs responsabilités, appelant à des initiatives locales et évoquant notamment le système des scrubbers (installé par cer-

tains armateurs sur leurs navires pour nettoyer les fumées nocives et passer sous le fameux seuil des 0,5% de soufre), dont les eaux usagées et polluantes sont parfois rejetées en mer au lieu d'être vidangées à quai. *"Nous, armateurs, ne demandons pas de reculer sur ces normes, mais il faut être conscient que ça prend du temps, que ça va avoir un coût. Et ce coût, les citoyens du monde le supporteront aussi"*, a argué Jean-Marc Roué. La prise de conscience doit être globale, a abondé Jean-François Suhas, rappelant *"qu'à Marseille, nous avons mis des choses en place"*. **M.DG.**